



À l'heure où nous imprimons ces lignes, nous avons l'immense tristesse de vous annoncer le décès de **Marie-Laurence Fautz**, notre secrétaire générale, survenu le 2 mars 2021.



Cette nouvelle épreuve touche durement notre équipe du Projet de l'Arche.

L'implication de Marie-Laurence dans notre association a été sans faille depuis dix ans et jusqu'au dernier moment.

Sa profonde détermination et sa persévérance au service de notre projet, qui lui tenait beaucoup à cœur, n'avaient d'égales que son courage, sa vivacité et son humeur enjouée.

Son optimisme, sa détermination et sa force nous manqueront.

## Évolution du Projet Arche Pays Basque

### Un dossier de candidature pour l'habitat inclusif

Dans cette période contrainte par la pandémie, nos élus se révèlent peu disponibles à la rencontre.

L'équipe du projet de l'Arche en Pays Basque profite de ce temps suspendu pour peaufiner le projet.

Marie-Laurence a déniché le dossier de candidature de l'ARS pour les forfaits *Habitat Inclusif*. Celui-ci nous sert de cadre pour reformuler notre écrit afin de le présenter aux instances concernées.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de la démarche.



## L'Arche dans le Sud-ouest

### Un groupe d'entraide mutuelle (GEM) à venir pour Nay

Comme nous vous l'avons annoncé en fin d'année 2020, les représentants du CA de l'Étincelle 64 ont rencontré le 8 janvier 2021 des représentants du Conseil Départemental et de l'Agence Régionale de Santé pour évoquer l'avenir de la plate-forme d'activités de Nay. Nous avons été rassurés par l'écoute et le soutien actif des partenaires. Ils nous annoncent que le vote, en région, des demandes de GEM, interviendra en mars 2021. Nous sommes donc dans l'attente de la réponse de l'ARS.

Dès lors que notre dossier sera jugé, nous reviendrons vous faire part des évolutions nécessaires de la structure.

**Quand un GEM sera implanté sur la plateforme de Nay, la loi nous donne deux ans pour nous mettre en conformité et passer de 6 personnes à un potentiel de 25 à 40 personnes. L'Étincelle 64 gérera le lieu d'accueil de l'association formée par les personnes et apportera son soutien.**



*DE NOUVELLES ACTIVITÉS À NAY  
Il a fallu, Covid oblige, nous réinventer...*

### Qu'est-ce-qu'un GEM ?

Groupe d'entraide mutuelle, le GEM est une structure de lutte contre l'isolement social. Il accueille des personnes venant de leur domicile. Ces personnes ont des troubles de santé, ou sont en situation de fragilité ou de vulnérabilité. Elles s'organisent en association, aidées par un animateur. Cette association est elle-même soutenue par une association marraine. Le GEM a pour objectif de favoriser la « pair-aidance », autrement dit l'entraide entre pairs, et de renforcer la capacité individuelle d'agir.

De 25 à 40 personnes peuvent utiliser la structure, sur des créneaux horaires de leur choix. Elles y viennent volontairement, sans qu'il soit besoin d'une orientation MDPH (Maison départementale des personnes avec handicap).





... et privilégier les activités de plein air.

## Parole d'animateur-assistant à Nay

Cela fait déjà 9 mois, depuis la fin du premier confinement, que nous avons repris nos activités sur la plateforme de Nay en adoptant le port du masque et tous les autres gestes de prudence qui vont avec : limitation du nombre de personnes accueillies, lavage des mains au moins 10 fois par jour, distances à table... Savon, gel hydro alcoolique, produit désinfectant et essuie-main papier sont devenus des achats prioritaires lors de nos courses, le département se chargeant de nous fournir les masques.

Mais tout le monde va bien, personne n'a été malade et chacun vient avec beaucoup

d'enthousiasme participer aux activités de la plateforme.

Il a fallu, Covid oblige, nous réinventer. Plus question d'aller chez Cultura faire un atelier créatif, ou de partager un après-midi chants ou un thé dansant avec les personnes de la maison de retraite St Joseph.

Désormais, la majorité des activités se fait chez nous. Seuls nos travailleurs, Gérard et Patrice, poursuivent leur activité professionnelle à Auchan le jeudi matin. Mais, à défaut de pouvoir aller souvent chez des partenaires extérieurs, nous avons lancé, ici à Nay, de nouvelles activités, comme l'atelier Théâtre, les jeux de plein air (pétanque, ping-pong, badminton, vélo... quand le temps nous le permet ...) et un atelier de gym douce.

Grâce à l'aide d'une bénévole, nous avons multiplié les réalisations artistiques pour décorer notre maison à Noël...

Et chaque vendredi depuis début décembre, une élève du CAP d'aide à la personne du lycée des métiers de Nay Baudreix vient animer un atelier qu'elle a elle-même préparé.

Tant et si bien que, depuis le mois de Novembre, nous sommes passés de 4 à 5 jours d'ouverture hebdomadaire, du lundi au vendredi, pour permettre à chacun de profiter pleinement des activités de la plateforme tout en respectant la jauge de 10 personnes maximum présentes (personnes accueillies, salariés, bénévoles, services civiques et stagiaires).

Cette journée d'ouverture supplémentaire nous permet d'accueillir d'éventuelles personnes nouvelles.

Vous le voyez, nous poursuivons notre mission d'accueil, d'accompagnement et de suivi de nos amis, dans l'esprit de l'Arche. Mais vivement que nous puissions retrouver des activités festives, si chères à nos communautés, inviter les familles à fêter ensemble les anniversaires, organiser un spectacle...

**Alors en attendant de nous retrouver tous ensemble, MERCI de votre soutien fidèle, qui nous est précieux ! Vous trouverez ci-joint le bulletin d'adhésion à l'Étincelle 64 pour l'année 2021, nous comptons sur votre générosité.**



**Ensemble, nous sommes plus fort et nous allons plus loin !**



# Bulletin d'adhésion 2021

Mesdames, Messieurs, chers amis,

## **Votre soutien nous est précieux.**

Vous savez qu'une association comme la nôtre a besoin d'adhérents.

C'est pourquoi nous nous permettons de revenir vers vous pour vous demander de devenir ou rester membre de l'Association « L'Étincelle 64 » :

- Le nombre d'adhérents augmente le poids des dossiers présentés localement ou au niveau national.
- Ce sont les cotisations qui permettent d'être juridiquement membre d'une association et de participer aux orientations et décisions prises en assemblée générale.

Merci.

## **Adhésion L'Étincelle 64 Projet Pays Basque**

Adhésion pour une personne : 15 euros, pour un couple : 25 euros.

J'établis un chèque à l'ordre de « L'Étincelle 64 / Projet Pays Basque »


M.  Mme  Mlle  Nom .....





Prénom .....

Adresse postale .....

Adresse e-mail.....

Téléphone .....

 L'Étincelle 64  
Projet Arche en Pays Basque  
Le Capitole  
3 avenue Armand Toulet  
64600 ANGLET

 06 83 23 11 82  
 projet.arche.paysbasque@gmail.com  
 projet.arche-64.org  
 @archepaysbasque